



Règlement des Championnats et courses d'Alsace-Lorraine de Moto-cross Saison 2014

1. Les Championnats Alsace-Lorraine

Les Ligues Motocycliste Régionale de Lorraine et d'Alsace mettent en compétition pour la saison 2014 les Championnats d'Alsace-Lorraine de Motocross suivants :

- Championnat ESPOIR 85cc, classe 1, licences NJ3 et NCA
- Championnat MX2, classe 2, licences NJ3, NCA, Inter
- Championnat MX1, classe 3-4, licences NJ3, NCA, Inter
- Championnat Kids, 65cc et 85cc, licences NJ1, NJ2, NJ3 à partir de 7ans et maximum 11 ans en début de saison.
- Championnat Quads : 125 2T ou 250 4T minimum, licence NJ3, NCB, NCA, Inter

Ces championnats et challenge se disputeront sur la totalité des épreuves inscrites au calendrier. Tout club désirant organiser une épreuve Alsace lorraine devront inscrire obligatoirement les catégories suivantes MX1, MX2 et ESPOIR 85 cc .Toutefois le club qui organisera sur une seule journée ne pourra accepter que 7 catégories maximum pour prétendre avoir le championnat (sauf épreuve championnat de France)

Coureurs admis : Les pilotes licenciés dans un club lorrain ou alsacien, en possession d'une licence permettant de figurer dans les classements cumulés.

2. Les Classements annexes

Les ligues d'Alsace et de Lorraine mettent en compétition les classements annexes suivants :

2.1 Challenge NCB Alsace-Lorraine OPEN

Classes -3-4, licences NJ3, NCB.

Catégorie réservée aux pilotes NCB ou NJ3. Chaque ligue admet les pilotes de l'autre ligue

2.2 Trophée 125 2 temps

Catégorie réservée aux pilotes NCA, NCB, NJ3 classe 2 (125 2 temps).

Chaque ligue admet les pilotes de l'autre ligue. (Sans préférence)

2.3 Motos anciennes

Selon règlement du Championnat France

2.4 Challenge Vétéran

Classe 2-3-4, licence NCB, NCA, INTER. Réservé plus de 40 ans au 1er janvier de l'année encours (se déroulera pendant les manches MX1)

3. Engagements

3.1 Listes de notoriété

(Conditions d'inscription dans les différentes catégories)

Les pilotes ayant été classés en 2013 dans les 20 premiers en Alsace-Lorraine MX1 et dans les 20 premiers en MX2 ne seront pas acceptés en challenge NCB Open. S'ils ont une licence NCB, ils seront hors championnat (sans classement y compris à la journée), mais pourront participer aux épreuves challenge NCB Open en fonction des places disponibles. De même, les pilotes ayant été classés dans les 10 premiers en Trophée en 2013 devront s'inscrire obligatoirement en Championnat Alsace-

Lorraine MX1 ou MX2, avec une licence NCA. S'ils gardent leur licence NCB, ils seront considérés comme hors championnat, mais pourront participer aux épreuves challenge NCB Open, en fonction des places disponibles (sans classement y compris à la journée). Ces pilotes peuvent toutefois être admis en Trophée 125 2 Tps.

3.2 Inscription aux Championnats d'Alsace-Lorraine et aux classements annexes

Les pilotes désirant participer aux Championnats et aux Classements annexes Alsace-Lorraine 2014, devront s'inscrire auprès de la ligue d'appartenance de leur club, selon les modalités propres à chacune. Les inscriptions seront clôturées au 01 mars 2014.

Passée cette date-là, les pilotes MX1, MX2, challenge NCB Open et trophée 125 seront considérés comme hors championnat et ne marqueront pas de points dans les classements cumulés. Les modalités et/ou le bulletin d'inscription, ainsi que le calendrier seront transmis à tous les présidents de club et disponibles sur les sites internet de chaque ligue.

Pour la ligue de Lorraine, les pilotes devront remplir et signer obligatoirement le bulletin d'inscription individuel aux Championnats Alsace-Lorraine, et le retourner, soit par courrier, soit par E-mail (aucune inscription par téléphone) à l'adresse indiquée.

Pour la ligue d'Alsace, les pilotes devront s'inscrire sur le site ffm.engage-sports.com, après avoir créé un profil d'accès individuel.

En cas de difficultés, contacter Jean-Luc MULLER via mail : jl-muller@lmr-alsace.com

3.3 Obligation Pilotes.

Les numéros seront attribués, pour la Lorraine

- Jérôme CASSIN 57 chemin du granit 55130 ABAINVILLE (MX1, MX2, Vétéran)
Tel : 03.29.89.60.63 Courriel : cassin.jerome2@wanadoo.fr
- Norbert WEBER 11 rue des Cigognes 57100 THIONVILLE (CHALLENGE NCB open et 125 2T)
Tel : 03.82.88.50.27 - Courriel : webnor@aol.com
- Evelyne SINICCO - 8 Rue du Mont 57590 DELME (kids, ESPOIR 85 cc)
Tél : 03.55.14.50.71 Courriel : esinicco@sfr.fr

Pour les pilotes de la ligue d'Alsace, les numéros sont attribués lors de l'inscription aux championnats ou classements annexes, via le site ffm.engage-sports.com.

En cas de difficultés, contacter Jean-Luc MULLER via mail : jl-muller@lmr-alsace.com

3.4 Numéros de course

Les numéros de course seront attribués à l'année, selon les règles suivantes :

Les pilotes inscrits en championnat de France, conserveront leur numéro en championnat Alsace-Lorraine, s'ils le désirent (3 épreuves minimum, sauf dérogation de la commission).

- En ESPOIR 85 cc, la ligue de Lorraine attribuera des numéros impairs, la ligue d'Alsace des numéros pairs.
- En MX1 et MX2, la ligue de Lorraine attribuera des numéros pairs, la ligue d'Alsace des numéros impairs. (Sauf championnat de France).
- En TROPHEE 125 2T et challenge NCBopen, la ligue de Lorraine attribuera des numéros impairs, la ligue d'Alsace des numéros pairs
- En Kids 65 et 85, la ligue de Lorraine attribuera des numéros impairs, la ligue d'Alsace des numéros pairs. Les numéros de 1-50 attribués aux Kids 85 et à partir du 51 aux Kids 65

Pour les quads et motos anciennes, l'inscription se fait auprès des délégués Alsace-Lorraine des 2 ligues. La ligue de Lorraine attribuera des numéros à partir de 16, la ligue d'Alsace des numéros de 1 à 15

3.5 Droits d'engagements par course

- 35 €uros par course, pour toutes les catégories
- 20 € par course pour la catégorie Kids

Pour les épreuves organisées par un club de la ligue de Lorraine, les bulletins d'engagement, les droits, ainsi qu'une enveloppe timbrée avec adresse pour la confirmation, doivent être envoyés par

chaque pilote à chaque club organisateur, au plus tard 3 semaines avant l'épreuve (sous peine de pénalité pouvant atteindre le doublage de l'engagement ou le refus selon le bon vouloir du club organisateur). Les clubs organisateurs confirmeront l'engagement, au moins une semaine avant l'épreuve à chaque pilote et lui feront parvenir le règlement particulier et les horaires.

ATTENTION : Pour la ligue d'Alsace, les engagements à une épreuve organisée par un club Alsacien se feront obligatoirement sur le site www.engage-sports.com.

Pour les épreuves organisées par un club de la ligue d'Alsace, tous les pilotes devront s'inscrire sur le site ffm.engage-sports.com, au plus tard 2 semaines avant l'épreuve (sous peine de pénalité pouvant atteindre le doublage de l'engagement ou le refus selon le bon vouloir du club organisateur). Les confirmations d'engagement seront envoyées par e-mail à chaque pilote. Les documents utiles, tel que le règlement particulier et les horaires, seront également disponibles sur le site.

3.6 Sponsoring

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements des Ligues en matière de sponsoring.

4. Déroulement d'une épreuve

4.1 Généralités

Le nombre de pilotes admis par catégories, après qualifications, sera égal à la capacité maximale du terrain.

4.2 Championnat Alsace-Lorraine ESPOIR 85 cc

Les pilotes de cette catégorie disputeront :

- Si possible 1 essai libre de 10'
- 1 essai chronométré de 10', pour l'ordre d'entrée en grille
- 2 manches de 15'+1 tour

Un classement scratch sera établi. Les points du barème ci-dessous seront attribués aux 20 premiers de chaque manche.

4.3 Championnat Alsace-Lorraine MX1 et MX2

Les pilotes de chacune de ces catégories disputeront :

- Si possible 1 essai libre de 15' et
- 2 manches de 20'+1 tour

A l'issue des deux manches, une super final open de 15'+1T regroupera au minimum les 15 premiers de chaque catégories un classement sera établi (la super final donnera lieu à l'attribution de points selon le barème ci-dessous). Les points du barème ci-dessous seront attribués aux 20 premiers de chaque manche.

4.4 Qualifications

En cas de nombre d'inscrits supérieurs à la capacité du terrain la date de réception des bulletins d'engagements déterminera le nombre de pilotes inscrits.

Les pilotes non qualifiés MX1 ou MX2 seront admis dans l'autre catégorie jusqu'à concurrence de la capacité du terrain ; ils ne marqueront pas de points en championnats dans ce cas là.

Cas particuliers extrêmes :

Dans la semaine précédant l'épreuve, les délégués, en relation avec l'organisateur, pourront, en cas d'un nombre nettement insuffisant de pilotes inscrits MX1 ou MX2, compléter les catégories par des pilotes d'une autre catégorie ou hors-ligue.

4.5 CHALLENGE NCB Alsace-Lorraine OPEN

Le nombre de pilotes admissibles dans cette catégorie ne pourra excéder 2 groupes de plus ou moins 40 pilotes selon les règles fédérales.

Les pilotes de chacune de ces catégories disputeront :

- Si possible 1 essai libre de 10' par série
- 1 manche qualificatif de 10' + 1 tour par série
- 2 manches de 15'+1 tour pour les pilotes qualifiés

- 1 manche de non qualifié de 15' + 1 tour

La répartition des pilotes par série se fera selon le classement provisoire. Pour la 1ere épreuve un tirage au sort sera effectué.

A l'issue des 2 manches disputées par les pilotes qualifiés, un classement scratch sera établi. Les points du barème ci-dessous seront attribués aux 20 premiers de chaque manche.

Les pilotes disputant la manche des non-qualifiés ne marqueront pas de points.

4.6 TROPHEE 125 2 TEMPS

- Si possible un essai libre de 10'

- 1 essai chronométré de 10' pour l'ordre d'entrée en grille

- 2 manches de 15' + 1 tour

Les points du barème ci dessous seront attribués aux 20 premiers de chaque manche.

4.7 KIDS

- Au minimum 1 essai libre de 10' et si possible un essai chronométré de 10'

- 2 manches de 8'+1 tour

A l'issue des 2 manches, un classement scratch sera établi. Les points du barème ci-dessous seront attribués aux 20 premiers de chaque manche

4.8 MOTOS ANCIENNES

Les pilotes de chacune de ces catégories disputeront :

-1 essai libre de 10'

- 2 manches de 10'+1 tour

A l'issue des 2 manches, un classement scratch sera établi. Les points du barème ci-dessous seront attribués aux 20 premiers de chaque manche

4.9 QUADS

Les pilotes de chacune de ces catégories disputeront :

- Si possible 1 essai libre de 10'

- 1 essai chronométré de 10', servant d'ordre d'entrée en grille

- 2 manches de 15'+1 tour

A l'issue des 2 manches, un classement scratch sera établi. Les points du barème ci-dessous seront attribués aux 20 premiers de chaque manche

4. 10 Attribution des points

Barème Championnat de France

Les points seront attribués pour chaque manche figurant sur le rapport de clôture. Pour être classés, les pilotes devront franchir au moins une fois la ligne d'arrivée

5. Officiels

5.1 Délégués

Un délégué de chaque Commission de Motocross sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre de la commission.

5.2 Jury

En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide.

6. Parc coureur

L'organisateur devra prévoir l'affichage des horaires, des listes de pilotes et des résultats dans le parc coureur, sur un tableau d'affichage. Il veillera également à mettre en place des sanitaires, ainsi que de l'eau non-potable en quantité suffisante, en fonction de l'état du terrain et des conditions météorologiques. Un endroit à proximité du parc coureur sera choisi. Les pilotes seront tenus de ramener leurs détrit.

Écologie et sécurité :

Aire de lavage : si possible, les clubs organisateurs prévoient un emplacement « aire de lavage » alimenté d'eau dans le parc coureur. Le lavage des motos en dehors de cette aire étant formellement interdit. Tapis absorbant obligatoire sous les motos dans le parc coureur. Le port du casque est obligatoire lors de tout déplacement en moto dans le parc coureur que ce soit par le pilote ou un accompagnateur. Le port de la protection dorsale est obligatoire. Tout pilote, responsable de ses accompagnateurs, contrevenant à ces nouvelles règles pourra se voir exclure de la course sur décision du Jury.

7. Règlements particuliers

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

8. Contrôle technique

8.1 Machines et équipements

Les machines et équipements devront être conformes aux règlements fédéraux en vigueur. Le Livret Technique 2014, remis à chaque pilote en début de saison, devra être présenté lors de chaque contrôle technique. En cas de non présentation de ce carnet, le pilote se verra pénalisé de 10 points au classement général.

Nous vous rappelons que les écrans jetables sont interdits en 2014 (sous peine de disqualification)

8.2 Numéros

Les numéros de course seront de taille réglementaire. Les couleurs fluo sont interdites. Les plaques seront solidement fixées, propres et vierges de toute inscription ou autocollant autre que le numéro de course.

Les couleurs des plaques et des numéros sont celles en vigueur en Championnat de France, c'est-à-dire :

Classe 1 : plaque blanche, numéros noirs - **Classe 2** : plaque noire, numéros blancs

Classe 3 : plaque blanche, numéros noirs - **Classe 4** : plaque blanche, numéros noirs.

Kids : plaque bleu, numéros blanc

Le changement de moto est autorisé entre 2 manches, sous réserve de rester dans la même classe ou inférieure et d'en avoir informé le directeur de course et le commissaire technique. Les machines non conformes ne pourront pas prendre le départ.

Des contrôles techniques auront lieu avant chaque épreuve.

8.3 Transpondeurs

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais ou en manches.

9. Parc d'attente

Les clubs organisateurs devront installer impérativement un parc d'attente se situant à proximité de la grille de départ. Il devra être aménagé de façon à ce que les pilotes puissent y poser leur machine à un emplacement défini dans l'ordre d'entrée sur la grille de départ. Hormis les officiels préposés à la grille et les pilotes, toute personne devra quitter le parc d'attente dès le lancement de la procédure de départ. Il est formellement interdit de fumer dans le parc d'attente.

10. Départs

Le placement sur la grille pour toutes les manches de championnat se fera selon l'ordre des essais qualificatifs ou, le placement se fera selon le classement général provisoire. Si possible, la procédure de départ est celle en vigueur en Championnat de France. La distance entre la grille de départ et la moto sera de 50cm maximum.

Le refus d'obtempérer peut entraîner l'exclusion de la manche par le Directeur de Course.

11. Récompenses

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix.

Les classements généraux de chaque épreuves seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches (la super finale MX1-MX2 ne comptant pas pour le classement de la journée).

En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat ESPOIR 85cc : 1 coupe aux 5 premiers
- Championnat MX2 : 1 coupe aux 3 premiers,
- Championnat MX1 : 1 coupe aux 3 premiers
- Trophée 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers,
- Challenge OPEN NCB : 1 coupe aux 3 premiers
- Kids : 1 coupe aux 3 premiers 65cc et 1 coupe aux 3 premiers 85cc
- Motos anciennes : 1 coupe aux 3 premiers
- Quads : 1 coupe aux 3 premiers
- Vétéran : 1 coupe pour le premier
- Féminine : 1 coupe à la 1ere féminine pour chaque catégorie

12. Réclamation

Les réclamations devront être formulées par écrit au directeur de course, dans les 30 minutes suivant la proclamation des résultats et être accompagnées d'un chèque de 75 €uros qui sera restitué en cas de bien fondé de la réclamation. Toute réclamation concernant le classement du Championnat provisoire ou définitif devra parvenir par écrit, au maximum, dans les 15 jours après la course concernée, au président de la Commission de Motocross.

Lorsqu'il s'agit d'une réclamation technique entraînant un démontage moteur, une caution de 75 €uros pour les moteurs 2 temps et de 150 €uros pour les moteurs 4 temps sera demandée. Cette somme sera remboursée, si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue.

13. Classement général des Championnats

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

13. 1 Récompenses de fin de saison

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison :

- Championnat ESPOIR 85cc : 1 coupe aux 5 premiers
- Championnat MX2 : 1 coupe aux 3 premiers,
- Championnat MX1 : 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe pour le 3 premiers Vétéran (plus de 40 ans)
- Challenge OPEN NCB : 1 coupe aux 3 premiers,
- Trophée 125 2 T : 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers âgés de moins de 18 ans (au 1 er janvier 2014)
- Kids : 1 coupe aux 3 premiers 65cc et 1 coupe aux 3 premiers 85cc
- Motos anciennes : 1 coupe aux 3 premiers
- Quad : 1 coupe aux 3 premiers NCA et 1 coupe aux 3 premiers NCB
- Féminine : 1 coupe à la 1er féminine pour chaque catégorie

13. 2 Ex æquo

En cas d'ex æquo à la fin du Championnat, les pilotes seront départagés à la majorité des meilleures places. Si des ex æquo subsistent, par la meilleure place dans la dernière manche comptant pour le Championnat.

14. Dispositions Diverses

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie walkie, portables etc..... sous peine d'exclusion. Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. TOUT VEHICULE A MOTEUR SERA INTERDIT DANS L'ENCEINTE DE LA MANIFESTATION. TOUS LES ANIMAUX DEVRONT ETRE TENUS EN LAISSE, SOUS PEINE D'EXCLUSION DU PILOTE RESPONSABLE. LE NON RESPECT DES DRAPEAUX SERA SANCTIONNE. (Voir ART 24 du code Sportif)

La participation à la coupe des régions de Moto Cross est obligatoire une fois le pilote sélectionné. Tout désistement entraînera une sanction.

15. Délégués

DELEGUES LORRAINS : VOIR TABLEAU PAGE 48 (SELON EPREUVES)

QUADS : Pascal VASSON 11 chemin de la Garenne

55300 St MIHIEL Tél : 06.75.44.58.01

DELEGUES ALSACIENS

MX1, MX2, Minimes Cadets, Trophée Open et Promos Open et kids (en fonction de leur présence aux épreuves)

Thierry POMMIER 12 rue de la Chenaie 57370 ST JEAN KOURTZENRODE

Tél : 06 86 96 13 22 - E-mail : tpommier@lmr-alsace.com

Jean-Luc MULLER 8 place des Charmes 67850 OFFENDORF

Tél : 06 09 42 32 48 - E-mail : jlmuller@lmr-alsace.com